



SOUTENANCE DE THÈSE

Monsieur Ryo SADAMORI soutiendra sa thèse de Doctorat de l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne intitulée :

« Le concept de “civil” et la genèse historique de la “liberté” dans la pensée de Montesquieu »

le vendredi 19 février 2016 à partir de 14h - Sorbonne, Salle J.-B. Duroselle (Galerie Dumas, entrée 1, Rue Victor Cousin) devant un jury composé de :

Catherine LARRÈRE (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, directrice)

Céline SPECTOR (Université Bordeaux Montaigne)

Claude GAUTIER (École normale supérieure de Lyon)

Sandro LANDI (Université Bordeaux Montaigne)

Jean TERREL (Université Bordeaux Montaigne)

La soutenance sera suivie d'un pot.

RÉSUMÉ

L'objectif de notre étude sur le concept de « civil » dans la pensée de Montesquieu consiste à établir, dans un premier temps, le contexte dans lequel, après Adam Smith en particulier, et dans le cadre du processus de la séparation des sciences économiques et des sciences juridiques, le domaine du « civil », plus tard désigné comme « société civile », devient l'objet des sciences économiques, et, en second lieu, à voir comment, en même temps, cette notion de « civil » perd la connotation de « société politique et juridique » (c'est-à-dire « *civitas* »). Pour aborder cette question, nous nous intéressons tout d'abord à l'accroissement de l'intérêt pour l'histoire de l'Antiquité romaine qui connaît un renouveau avec l'humanisme en Europe. Les interprétations portant sur l'histoire romaine reflètent les intérêts des intellectuels aux prises avec leur propre société contemporaine, et la diversité de ces interprétations nous permet de retracer l'évolution des moyens analytiques employés pour penser la société en général. Dans cette perspective, nous étudions Montesquieu en référence à Machiavel qui a vécu à une période cruciale dans le Nord de l'Italie entre la fin du 15^{ème} et le 16^{ème} siècle, puis, à Harrington qui a vécu à l'époque de la 1^{ère} révolution anglaise au milieu du 17^{ème} siècle et, finalement, à David Hume qui a défendu le régime établi après la Glorieuse révolution en 1688. À partir de ces analyses, nous rendront compte des causes de l'évolution des sciences sociales au cours de ces siècles, qui constituent la période historique dans laquelle s'est établi graduellement le système étatique moderne.